



INFORMATIONS MÉDICALES AVANT RÉALISATION D'UNE VIDÉOCAPSULE ENDOSCOPIQUE COLIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous propose de réaliser un examen par vidéocapsule endoscopique colique (VCC). Nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information, et de **prendre dès à présent connaissance de vos ordonnances** visant à préparer le côlon en vue de l'examen. Votre médecin est à votre disposition pour vous exposer toute autre précision que vous souhaiteriez.

POURQUOI CHOISIR LA VIDÉOCAPSULE ENDOSCOPIQUE DU CÔLON ?

L'examen par VCC consiste à avaler une caméra miniaturisée, de la taille d'une grosse gélule, qui prend des photos du côlon. **La VCC peut compléter la détection de polypes du côlon** lorsqu'une coloscopie s'est révélée incomplète malgré une préparation correcte du côlon.

Lorsqu'il est nécessaire de la pratiquer, la non-réalisation ou la mauvaise préparation de la VCC peut avoir des conséquences préjudiciables sur votre santé en différant ou en méconnaissant un diagnostic parfois grave (tumeur du côlon). Si un diagnostic est suggéré par la VCC, une coloscopie sous anesthésie générale à but de prélèvement ou de traitement pourra vous être proposée secondairement.

COMMENT SE PRÉPARER POUR LA VIDÉOCAPSULE ENDOSCOPIQUE DU CÔLON ?

L'examen est réalisé sans anesthésie et peut alors ne pas nécessiter d'hospitalisation. Le côlon doit être parfaitement nettoyé pour que ses parois puissent être bien visibles lors de l'examen par VCC.

Aussi, il vous est demandé de **suivre scrupuleusement les instructions de préparation colique**, selon les explications et ordonnances données lors de votre consultation, avec :

- l'interruption de tout traitement oral à base de fer dans les 7 à 10 jours précédant l'examen ;
- le suivi strict d'un **régime sans résidus végétaux** dans les jours précédant l'examen ;
- la prise d'une **purge laxative de grand volume par voie orale** dans les heures qui précèdent.

D'autres médicaments améliorant la préparation pourront vous être prescrits. Si la préparation s'avère insuffisante malgré des consignes bien suivies, l'examen devra être refait ou complété par un autre examen. Si vous devez prendre des médicaments, leurs effets peuvent être modifiés par cette préparation. Ceci concerne également la pilule contraceptive. N'oubliez pas de fournir au médecin toute information concernant votre histoire médicale et vos médicaments.

COMMENT VA SE DÉROULER VOTRE VIDÉOCAPSULE ENDOSCOPIQUE DU CÔLON ?

Veillez porter le jour de l'examen un vêtement deux-pièces confortable avec une chemise ou un chemisier. Veuillez-vous présenter le jour de l'examen, à l'heure indiquée, **à jeun**. À votre accueil, certaines informations élémentaires seront vérifiées avec vous. Des capteurs externes seront ensuite posés sur le ventre ou le dos.

Il vous sera demandé :

- de porter un boîtier d'enregistrement en ceinture et en bandoulière. Il sera indispensable de garder cet appareillage pendant toute la durée de l'enregistrement, c'est-à-dire au moins 8 heures ;
- d'avalier la vidéocapsule avec un verre d'eau ;
- de **reprendre une préparation purgative** (à base de laxatifs et d'autres médicaments) après l'ingestion de la capsule ;
- de maintenir une **activité physique pendant l'examen** (marche) autant que possible, pour favoriser la progression de la capsule.

Si l'examen n'est pas réalisé dans le cadre d'une hospitalisation, vous pourrez repartir à domicile peu après l'ingestion de la capsule. Sauf cas particulier, vous pourrez boire, puis manger, dans les heures suivant l'ingestion de la capsule, selon les recommandations qui vous seront données. Il est conseillé d'éviter toute proximité avec un dispositif susceptible d'interférer avec le dispositif (certains stimulateurs électriques, examens radiologiques, ou équipements professionnels, champs magnétiques, bornes de radiofréquence, ...). La capsule sera éliminée dans les selles pendant l'enregistrement, ou dans les heures qui suivent son ingestion. Vous devrez rapporter le boîtier d'enregistrement avec ses éléments connexes (capteurs, ceinture, bandoulière, ...). Votre gastroentérologue interprétera ensuite les images obtenues pour vous en rendre compte directement, ou les transmettre au prescripteur. La réalisation d'une IRM est contre-indiquée tant que l'évacuation de la capsule n'est pas jugée comme certaine.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT OU APRÈS L'EXAMEN ?

Tout acte médical et toute exploration, même réalisés dans des conditions de compétences et de sécurité conformes aux données avérées de la science et de la réglementation en vigueur, présentent un risque de complications. Une bonne préparation du côlon est indispensable ; elle permet un examen de meilleure qualité. La purge présente des inconvénients et des risques propres (douleurs, malaises). Chez les personnes âgées ou à l'état de santé fragile, la présence d'une personne accompagnante est conseillée pendant la préparation.

La VCC est un examen pratiqué de façon courante et ses complications sont rares. Les principales sont les suivantes :

– La fausse route de la capsule vers la trachée et les bronches lors de l'ingestion. Signalez préalablement à l'examen toute difficulté à la déglutition et tout antécédent concernant la gorge, le pharynx, le larynx ou l'œsophage. Cette complication exceptionnelle nécessite une intervention urgente de désobstruction des voies aériennes.

– La rétention de la capsule, et son blocage : la capsule peut stagner dans l'estomac ou l'intestin grêle, sans nécessairement être responsable de symptôme. Signalez avant l'examen toute situation favorisant une rétention, et notamment un diabète évoluant de longue date, une maladie inflammatoire du tube digestif, un antécédent de chirurgie digestive, un traitement par radiothérapie, une prise prolongée de médicaments anti-inflammatoires. En cas de symptôme ou de situation à risque de rétention, votre médecin pourra prescrire un examen radiologique ou une capsule dite « de calibrage », avant de décider de la réalisation de la vidéocapsule endoscopique. Exceptionnellement, la capsule peut se bloquer dans un segment anormalement étroit du tube digestif, l'obstruer, et être responsable d'une occlusion intestinale. L'occlusion peut se traduire par l'apparition de douleurs abdominales, de nausées ou vomissements, voire d'un arrêt complet du transit (matières et gaz). Dans ce cas, il est très important de consulter très rapidement votre gastroentérologue, votre médecin traitant ou l'établissement où a été pratiquée la vidéocapsule endoscopique, ou sinon, tout autre médecin. Une chirurgie peut être indiquée en urgence en cas de blocage de la capsule.

✂-----

Attestation d'avoir reçu l'information

Je soussigné(e),

Madame, Mademoiselle, Monsieur

certifie avoir pris connaissance de la fiche d'information

concernant la vidéocapsule endoscopique colique

qui sera réalisée par le Docteur

et reçu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant mon examen.

Fait à le / /

Signature du patient